

**Compte rendu Comité de pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne
7 mai 2013**

Présents : M. ROCHETTE (Président du SPM, conseiller régional), Mme HARS (Conseillère générale, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), MM. ARNOUX, GALLIOZ, JORCIN (Vice-présidents du SPM), M. RAFFIN (Bureau du SPM), M. BACHALARD (Bureau du SPM), Mme LEHMANN (Conseillère Générale), M. PORTAZ (Conseiller général), M. REMY (Président du CLD), Mme SAUVAGE (Développeur CDDRA – RRA), Mme BOSCO (Conseil général 73, SDLE), Mme VINCENET (Directrice Maurienne Tourisme), Mlle GARNIER (Syndicat du Pays de Maurienne)

Excusés : MM. DURBET, GENON, REFFET (Vice-présidents du SPM), Mme MARTIN (Bureau du SPM), M. SCHWARTZ (Bureau Spm), Mme DARVES (Directrice SPM), M. FITZER (sous- préfet), M. SIMONIAN (Conseil régional), M. FATIGA (Conseiller Régional) Mme ABRY-DURAND (Conseil Général 73, DT Maurienne).

I. Validation du compte-rendu de la réunion du 7 février 2013

Le compte-rendu de la précédente réunion est soumis à l’avis des membres du comité de pilotage. Sans remarque particulière, Christian Rochette valide le compte rendu.

II. Dossiers de demande de subvention

Orientation 1 : Penser l’aménagement durable du territoire

► service d’accompagnement pour les personnes à mobilité réduite – ARC- Année 2013

Cf fiche action 1.2.2 CDDRA/CTS : Développer un transport à vocation sociale et culturel

objectif : mettre en œuvre des actions pour favoriser les déplacements avec le souci central de diminuer l’empreinte écologique

Descriptif : Ce projet a pour objectif de rompre l’isolement des personnes à mobilité réduite (personnes âgées ou très handicapées) et de favoriser leur intégration scolaire, sociale, professionnelle. Le service s’appuie sur un réseau de bénévoles accompagnateurs (7 personnes mobilisées à ce jour) et sur l’équipe de salariés de l’association Solid’Art (conduite d’un véhicule adapté, travail administratif). Cela représente environ 270 sorties par an, soit 4/5 sorties/semaine, les bénévoles sont sollicités 3 à 4 fois par mois.

Bénéficiaire : Association Solid’art

Financement :

Budget prévisionnel TTC	16 975€	
CG 73 – CTS 2 G	6 500€	38%
Prestations accompagnement	6 000€	35%
Produits de gestion courante(Dons,cotisations)	885€	5%
Transferts de charges (asp, conseil général CA)	3 590€	21%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de sorties et type de sorties
- Nombre de bénéficiaires

Avis : Favorable

M. Rémy ne prend pas part au vote.

Remarque : le comité de pilotage présente son besoin d'avoir connaissance de l'évolution du service. Un bilan (nombre de bénéficiaires, tarifs, objet des sorties, partenaires...) devant être fait à l'automne auprès du Conseil Général, est à envisager également auprès du comité de pilotage afin d'envisager l'évolution du service arc pour l'année 2014.

Alors qu'actuellement Solid'Art est en contact avec l'A.C.A de St Jean de Maurienne pour lui transférer le service Arc, Mme Hars attire l'attention sur le fait qu'un élargissement spatial du service génèrerait une augmentation des coûts et risquerait de fragiliser l'association en charge de ce service. Ce dossier est étudié dans le cadre du schéma départemental des personnes âgées - lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Orientation 2 : Accompagner les mutations économiques tout en conservant un équilibre entre les grands secteurs d'activités économiques

► Plan de communication 2013 - GPCM

Cf fiche action 2.3.1. CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services (OCM)

Objectif : asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif :

Le plan de communication doit permettre de :

- Valoriser et faire connaître ses adhérents et l'offre commerciale locale auprès des consommateurs.
- Promouvoir les animations commerciales mises en place par le groupement.

Pour répondre à ces objectifs, il est envisagé d'une part de réaliser un petit guide (création et impression) de présentation des professionnels adhérents à destination de la population locale comme des vacanciers.

D'autre part, la communication sur les animations commerciales se déclinera selon les saisons :

- sur l'opération printemps (fête des mères) : un support presse (type « paru vendu ») pour diffuser les offres « cocooning » des commerçants adhérents à destination de leur clientèle
- sur l'opération estivale : La promotion cantonale (création, impression, distribution de flyers, diffusion spot radio) des événements (animations de rue, ateliers...) à destination des vacanciers
- sur l'opération de Noël : Les médias de communication (affiches, spots radio, encarts presse locale) pour la mise en place d'une tombola

Bénéficiaire : GPCM (Groupement des Professionnels du Canton de Modane)

Financement :

Budget prévisionnel HT	7 580 €	
Etat – Fisac	3 608 €	Plafonné à 47.6%
RRA – CDDRA	1 668 €	22 %
Autofinancement	2 304 €	30,4 % (20% minimum)

Indicateurs d'évaluation :

- moyens de communications réalisés
- impact sur la clientèle (bons d'achats « cocooning » utilisés , fidélité renforcée, flux clients sur les fêtes de fin d'année) et le chiffre d'affaire des commerçants

Avis : Favorable

Remarque : M. Rochette souligne l'importance de soutenir les actions d'animations commerciales, d'autant plus que celles-ci sont peu nombreuses, et que cela ne peut que favoriser leur développement.

► chèques cadeaux – printemps 2013

Cf fiche action 2.3 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services (OCM)

Objectif : asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif :

Le chèque-cadeau, outil commercial correspondant aux comportements d'achat des consommateurs, est également un outil fédérateur des commerçants. Le GAEM souhaite mettre en place ce système sur le canton de St Jean de Maurienne en s'appuyant sur le service « clé en main » proposé par la Fédération Nationale des Centres-Villes (FNCV).

Les chèques seront créés, édités et gérés par le Groupement des Acteurs Economiques de Maurienne. Ils seront proposés par ce dernier aux entreprises, aux comités d'entreprises, amicales de personnel du canton et par les commerçants eux-mêmes, dans leur boutique.

Les commerçants du pôle commercial de St Jean de Maurienne ayant accepté les chèques-cadeaux comme moyen de paiement dans leur point de vente se font ensuite rembourser les valeurs encaissées auprès du GAEM (sauf pour les chèques vendus en boutique aux particuliers).

Le financement de l'action portera sur :

- l'acquisition d'un logiciel pour créer ces chèques-cadeau,

- la formation à l'utilisation du logiciel (Codial 6)
- l'impression de 3 000 chèques.

Bénéficiaire : GAEM (Groupement des Acteurs Economiques de Maurienne)

Financement :

Budget prévisionnel TTC	3 771,86 €	
CG 73 – CTS 2G	1 132 €	30%
Etat- Fisac (plafonné à 25% du HT)	834 €	22,1%
CCCM	943 €	25%
Autofinancement	862,86€	22,9%

Indicateurs d'évaluation :

- réalisation des chèques cadeaux
- formation de la salariée et des administrateurs
- achat et utilisation des chèques cadeaux auprès des commerçants participants

Avis : Favorable

Remarque : M. Rochette rappelle que les comités d'entreprises de Maurienne se déplacent hors Maurienne pour faire les achats (soldes, Noël). L'initiative du GAEM ici présentée contribue à limiter cette « évasion ». Mme Hars souhaite que cette action monte rapidement en puissance. Les membres du comité de pilotage souhaitent que cette action s'élargisse aux autres cantons du point de vue des commerçants et des acheteurs des chèques cadeaux, en recherchant des accords avec les autres cantons afin que le système s'étende à l'ensemble de la vallée.

► **Artisanales de Maurienne 2013**

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif :

Il s'agit de la troisième édition du salon des artisans de la vallée de la Maurienne inscrits à la Chambre des Métiers. Son objectif est de promouvoir les métiers manuels et le savoir-faire maurienais auprès des clients et des jeunes (souhaitant s'orienter dans ce secteur professionnel) et de faire connaître le tissu économique de l'artisanat maurienais, tout en suscitant la rencontre entre artisans pour favoriser le travail ensemble (réponse commune sur des grands chantiers).

Les retombées médiatiques de cette manifestation vont bien au-delà de la Maurienne, sur toute la Savoie et au-delà des frontières (Italie).

L'aide demandée permettra d'améliorer les conditions d'accueil des artisans et des visiteurs, ainsi que sur la communication permettant d'informer l'ensemble des maurienais et les propriétaires de résidence en station à la recherche d'artisans locaux.

Bénéficiaire : l'office de tourisme de Valfréjus (par convention avec la commune de Modane)

Financement :

Budget prévisionnel HT	85 450 €	
CG 73 - CTS 2G	8 000 €	9%
Autres financeurs	1 000 €	1%
Recettes du salon	31 000 €	36%
Autofinancement (minimum 20%)	45 450 €	54%

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'exposants
- Nombre de visiteurs
- Satisfaction des artisans en fin de salon (selon les commandes prises)

Avis : Favorable

Remarque :

M. Rochette souhaite que cette manifestation se déplace dans la vallée pour favoriser l'implication locale, à cet effet des thèmes pourraient être envisagés. M. Chemin fait ressortir qu'il n'est pas certain que tous les cantons souhaitent accueillir ce salon au vu du temps de préparation en amont et des coûts que cela représentent (le détail des charges est présenté ci-après). S'il y a un nouveau candidat, il faudra qu'il se présente en septembre 2013 pour les artisanales 2015. M. Portaz souligne que le Lyon Turin Ferroviaire devrait être partenaire de ce type d'action.

Le Conseil général donne un avis favorable pour soutenir à hauteur de 8 000 €, soit 50% du montant accordé lors de la 1^{ère} édition, considérant que c'est aux collectivités du territoire de prendre relais désormais. Il n'y aura donc pas d'autres interventions à prévoir.

La région indique qu'elle va dans le même sens, et c'est à cet effet qu'elle ne soutient pas ce projet cette année, qu'elle a financé au préalable.

Néanmoins, le Conseil général rappelle qu'il doit être présent visuellement (logo etc...) sur le salon et que la date d'inauguration devra être choisie au préalable avec le cabinet du Président.

Montant des dépenses éligibles à la subvention CTS (HT): 85 451€			
Logistique	61 735 €	Communication	22 916 €
Chapiteaux	40 781€	Encarts presse	13 666€
Electricité	10 932€	Spots radio	390€
toilettes	837€	Distribution plaquette	4 000€
sonorisation,	2 500€	Impression plaquettes	935€
moquette	725€	affiche	300€
déco	4 000€	banderolles	1 500€
wifi	1 960€	lettrage	600€
		Porte clefs	590€
Animation	800€	oriflammes	935€

Montant dépenses non éligibles au cts (HT)		13 237€
EDF		2 200€
Sécurité assurance		7 607€
Déplacements communication		500€
Animation (frais de bouche inauguration et petits déjeuners)		1 160€
Personnel préparation nettoyage		1 770€

Orientation 2 : Volet agricole des contrats (PSADER)

► **Observatoire économique prospectif entre exploitations et structures collectives**

Cf fiche action 2.4.1.1.CDDRA/CTS (volet Psader) : consolider l'activité agricole en pérennisant les coopératives laitières

La **pérennité** des coopératives reposera sur des exploitations laitières suffisamment importantes en nombre et durable dans le temps. Dans un contexte fragile, les **coopératives laitières sont gages de revenus satisfaisants** pour les agriculteurs laitiers et de **maintien d'un tissu agricole** sur le territoire.

La réalisation d'un **observatoire économique commun à toute la zone AOC Beaufort en Maurienne** est **confiée à la Chambre d'Agriculture**. Elle se présente à travers **2 dossiers** de financement étant donné l'état d'avancement différent entre la Haute Maurienne-Vanoise et les 2 autres coopératives de la Chambre et des Arves. En effet les coopératives de la Chambre et des Arves vont entreprendre la démarche alors que La haute Maurienne-Vanoise a déjà débuté sa réflexion.

Cependant la **trame de l'observatoire est commune** dans sa méthodologie pour chacun des secteurs, tout en tenant compte des particularités de chaque coopérative. La finalité de l'observatoire se déclinera par des actions collectives ainsi que des actions spécifiques à chaque site.

► **pour les coopératives laitières de la Chambre et de la vallée des Arves**

Descriptif :

Sur les secteurs de la coopérative laitière de la chambre et le secteur de la vallée des Arves, la mission confiée à la chambre d'agriculture se déclinera par :

- ✓ **Etape 1 : définition d'indicateurs** de fragilité des exploitations et d'une **méthodologie**
- ✓ **Etape 2** (pour mémoire- étape prise en charge par la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont Blanc): Collecte de données auprès de chaque exploitation agricole (enquête).
- ✓ **Etape 3 : Analyse et traitement des enquêtes ; spatialisation des problématiques ; Analyse des thématiques récurrentes** l'objectif étant de définir les **menaces et opportunités** existantes.
- ✓ **Etape 4 :** Définition des **objectifs stratégiques** de chaque coopérative et construction d'un **plan d'actions** (collectives sur la zone Aoc et spécifiques à chaque site)

Bénéficiaire :

GDA (Groupement de Développement Agricole) Moyenne Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	16 445 €	
RRA - CDDRA	4 933,5 €	30 %
CG 73 – CTS 2G	4 933,5 €	30 %
Autofinancement	6 578 €	40 %

Indicateurs d'évaluation :

- Réalisation d'un observatoire sur la Chambre et sur la vallée des Arves
- Validation d'un plan d'actions par coopérative
- Stabilité du litrage de chaque coopérative

Avis : Favorable

Remarque : M. GALLIOZ fait remarquer que sur le secteur de la Chambre les exploitations étant de grande taille la transmission représente des coûts d'autant plus élevés.

► pour la coopérative laitière de Haute Maurienne -Vanoise

Descriptif :

Sur les secteurs de la coopérative de la Haute Maurienne Vanoise, les étapes 1 (indicateurs de fragilité des exploitations et d'une méthodologie) et l'étape 2 (Collecte de données auprès de chaque exploitation agricole) sont actuellement en cours.

Par conséquent **l'action portera sur les 3^{ème} et 4^{ème} étapes de réalisation de l'observatoire**. La chambre d'agriculture sera missionnée pour :

- **Etape 3 : l'analyse et le traitement des enquêtes** ; la **spatialisation** des problématiques ; **l'analyse des thématiques récurrentes** l'objectif étant de définir les **menaces et opportunités existantes**.
- **Etape 4** : Définition des **objectifs stratégiques** de chaque coopérative et construction d'un **plan d'actions** (collectives sur la zone Aoc et spécifiques à chaque site)

Bénéficiaire :

GIDA (Groupement Inter-cantonal de Développement Agricole) Haute Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	10 524€	
RRA - CDDRA	3 157 €	30 %
CG 73 – CTS 2G	3 157 €	30 %
Autofinancement	4 210 €	40 %

Indicateurs d'évaluation :

- Réalisation d'un observatoire sur la Haute Maurienne
- Validation d'un plan d'actions sur la coopérative
- Stabilité du litrage de la coopérative

Avis : Favorable

Remarque : M. GALLIOZ espère que les étapes 1 et 2 feront ressortir le morcellement des propriétés, et le problème d'obtention des baux

Orientation 3 : Développer et Promouvoir un tourisme de toutes saisons

► Structuration offre estivale

Cf fiche action 3.1 CDDRA/CTS : Organiser l'itinérance en Maurienne par la mise en place de circuits et développement de filières

Descriptif :

Suite à une réflexion élargie, la fiche action a été recentrée sur le lancement d'une véritable stratégie marketing de structuration et de promotion de l'offre estivale de la Maurienne, notamment dans une logique d'itinéraires de découverte. Elle répond aux objectifs suivants :

- Maintenir et augmenter la place de l'activité estivale dans le tourisme en Maurienne.
- Développer et promouvoir les activités estivales.
- Mettre en réseau des acteurs touristiques autour de l'été.
- Augmenter la notoriété de la vallée et améliorer son image (territoire touristique vs industriel).
- Améliorer la qualité de l'offre

Maurienne Tourisme engage une démarche sur la stratégie marketing et communication de l'offre estivale qui se déroulera en deux temps :

- 1 : Maurienne Tourisme réalise l'état des lieux de l'offre et de la demande actuelle, avec l'aide des partenaires du territoire.
- 2 : l'association cherche à élaborer une stratégie de marketing et de communication en se faisant accompagner par un prestataire. Cette démarche complexe, nécessitant un important travail de concertation avec les acteurs touristiques du territoire ainsi que des connaissances précises en marketing territorial et en communication, conduit Maurienne Tourisme à se faire accompagner par un prestataire.

Le financement sollicité portera sur le recrutement d'un prestataire à la structuration et à la promotion de l'offre estivale de Maurienne, dont les missions seront les suivantes :

- Animer la démarche participative
- Réaliser, à partir de l'état des lieux, une analyse de la synergie entre l'offre et la demande, en corrélation avec la concurrence
- Rédiger des fiches-actions opérationnelles pluriannuelles
- Accompagner Maurienne Tourisme dans la mise en œuvre des fiches-actions (tranche conditionnelle)

Cinq notions clés devront être prises en compte : l'expérience (les vacanciers devront vivre une expérience), la découverte, le développement durable, la mobilité, la concertation.

Bénéficiaire : Association Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel TTC	40 000	
RRA - CDDRA	16 000€	40%
CG 73 – CTS 2G	16 000€	40%
Autofinancement	8 000€	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre et variété d'acteurs mobilisés dans le cadre de la stratégie et du plan d'actions
- Evaluation du plan d'actions

Avis : Favorable

Remarque :

Mme VINCENDET a complété la présentation en indiquant que 3 rencontres avec les acteurs (privés et publics) liés au tourisme sont programmées dès fin mai.

M. ROCHETTE demande qu'au-delà du financement de l'action il faudra présenter une synthèse de cette action lors d'un prochain comité de pilotage.

Il est souligné que cette structuration interne à la Maurienne est un préalable nécessaire avant de s'ouvrir sur les secteurs voisins (Tarentaise, Belledonne...), qu'il faudra prendre en compte par la suite.

► **Plan de communication Maurienne – été 2013**

Cf fiche action 3.5/A .CDDRA/CTS : Optimiser la communication touristique du Pays de Maurienne et l'adapter à la logique de « produits vallée »

Descriptif :

Les destinataires de cette communication sont avant tout les familles, cœur cible de Maurienne Tourisme, mais aussi les cycloportifs, une clientèle de niche.

➤ **Edition du magazine Destination Maurienne Eté 2013**

Cette édition comprend la rédaction, la mise en page, l'impression à 30 000 exemplaires et la diffusion (en Maurienne et hors Maurienne) d'un numéro du magazine, soit celui de l'été 2013.

➤ **Relations presse « La Maurienne le plus grand domaine cyclable du monde »©**

Le recrutement de deux agences de relations presse (une pour la France, une pour la Belgique) permettra de poursuivre le travail engagé autour de la promotion de « La Maurienne, le Plus Grand Domaine Cyclable du Monde® ». Le bilan positif des retombées presse en 2012, les missions des agences de relations presse viseront à renforcer cette présence en 2013 par :

- La rédaction, la mise en page, l'impression, la diffusion d'un dossier de presse et de communiqués de presse
- Le suivi des relations avec les partenaires presse
- La mise en place d'accueils et de voyages de presse spécialisés et personnalisés
- Le suivi de la revue de presse

Bénéficiaire : Association Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel TTC	58 429 €	
RRA - CDDRA	20 450€	35%
CG 73 – CTS 2G	10 517€	18%
Autofinancement	27 462€	47%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'acteurs mobilisé pour la réalisation du magazine
- Diversité des acteurs mobilisés (représentativité géographique, thématique)
- Nombre d'articles publiés
- Nombre d'accueils presse réalisés

Avis : Favorable

Remarque :

Il est précisé que de nombreux évènements cyclo sportifs vont s'enchaîner.

M. PORTAZ fait référence à la semaine fédérale cyclo (fédération française du cyclo tourisme) qui se tient en août (1^{ère} semaine) , cette manifestation réunissant plusieurs milliers de cyclistes a été accueillie par Sallanche , Albertville . Si elle était accueillie en Maurienne elle pourrait avoir un grand intérêt pour la vallée , cependant elle est conditionnée par une organisation lourde (notamment sur le volet hébergement) devant être portée localement .

Mme HARS indique qu'il lui semble difficile qu'un club soit porteur d'une telle action.

M. JORCIN précise que Maurienne Tourisme a été sollicité par la Fédération Française de Cyclisme pour être partenaire territoire (accueil de 6 équipes de haut niveau dans l'année pour stage et entraînement, une communication sur la Maurienne est intégrée aux supports de la FFC).

Orientation 4 : Renforcer le lien social et proposer à tous les habitants des services de qualité avec une attention particulière pour les publics en difficulté

► Faciliter le transport des personnes de l'ESAT

Cf opération 4.1.1.3/B : assurer l'accès aux services et à l'emploi des personnes les plus en difficulté

Pour l'année 2013, il s'agit d'une aide au transport des travailleurs de l'ESAT qui ne sont pas à proximité de leur lieu de travail de poursuivre leur activité.

A l'élaboration du contrat une réserve de 20 000 € avait été fléchée pour soutenir ce service sur 2 ans. Une partie de l'enveloppe a été sollicitée pour l'année 2012 (10 498 €), il s'agit donc d'affecter le reste de l'enveloppe.

Bénéficiaire : APEI de Maurienne (indirectement : les travailleurs de l'Esat)

Financement :

Budget prévisionnel TTC	49 880	
CG73 – CTS 2G	9 502 €	19%
Budget CG	14 000€	28%
Participation travailleurs Esat	19 222€	39%
autofinancement	7 156€	14%

Indicateurs de résultats :

-poursuite de l'activité des travailleurs

Avis : Favorable

Remarque :

Au sein du courrier validant la subvention par le comité de pilotage, il sera précisé à l'APEI que cette subvention ne sera pas renouvelée l'année prochaine (l'enveloppe étant totalement consommée), et au vu du contexte qu'elle devra transmettre cette information à la structure qui reprendra ce service.

III. Assistance à Maitrise d'Ouvrage du Schéma opérationnel des services



1- Contexte

Genèse :

Dans le cadre des contrats territoriaux **Fiche action 4.1.1.1 »expérimenter le développement de nouveaux services »**

1^{ère} étape : réalisation d'un schéma opérationnel des services à l'échelle de la vallée

fiches actions liées :

- 4-2 « améliorer les conditions de vie et de travail des saisonniers, et développer une offre de services aux employeurs saisonniers »
- 1.2 « information co-voiturage »

Objectif : **soutenir l'accès des habitants aux services publics et privés**

Pour bâtir le Schéma Opérationnel des Services : **une assistance à maîtrise d'ouvrage**

2. Enjeux

- répondre au mieux aux besoins de services de l'ensemble des habitants du Pays de Maurienne,
- La complexité et de la diversité du territoire

Un schéma pour :

- **Hiérarchiser les manques** (avec une attention particulière accordée aux dimensions géographique et fonctionnelle)
- proposer
 - des **modes d'actions innovants** en réponse à ces manques
 - des réponses aux attentes des habitants pour **faciliter l'accès aux informations sur l'offre de services**

publics visés :

- la **population permanente**
- le **public travailleurs saisonniers**

Services publics et privés

Articulation avec le scot

3. Mission confiée à l'AMO

Accompagner le SPM sur l'élaboration du schéma de services, par la définition :

- d'une méthode
- des moyens nécessaires

Une méthode pour:

- identifier les priorités en matière de besoin
- définir les moyens innovants pour y répondre
- élaborer le schéma

4. Suivi de l'AMO

- Comité de pilotage : copil des contrats
- Comité technique :
Mission Locale Jeunes, Maurienne Expansion, techniciens départementaux de l'action sociale (DT Maurienne) et régionaux, techniciens du SPM, personnes en charge de l'AMO, un élu du Comité de pilotage, Représentants de la Commission Vivre Ensemble du Conseil Local de Développement

5. Consultation ou marché public ?

Budget sur la fiche action : 4.1.1.1.

Réalisation d'un schéma opérationnel de services : 60 000€:

- Subvention Région Rhône Alpes- CDDRA (40%) : 24 000€
- Subvention Conseil Général Savoie - CTS 2G : 24 000€
- Auto-financement (20%) : 12 000€

À débattre :

- **Consultation** auprès de bureaux d'étude opération : Inférieur à 15 000 € HT
- Reste au moins 45 000€ pour études

OU

- **Marché Public** à Procédure Adaptée opération > à 15 000 € HT:
- appel d'offre large
- Budget élevé? Reste pour études non maîtrisable

Le comité de pilotage s'est positionné sur la consultation de bureaux plutôt que le marché public (MAPA). M. REMY ajoute que cela n'empêchera pas de passer par le marché public si la consultation se révèle infructueuse.

Sur le plan du suivi de l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui sera choisi, M. GALLIOZ suggère que le comité de pilotage se réunisse toutes les 3 réunions du comité technique.

IV. Questions diverses

1 - Dossiers équipements sportifs :

Compte tenu de la présentation de plusieurs projets sur la fiche action 4.5.1 « soutenir la création , rénovation équipements sportifs (patinoire synthétique le corbier, centre équestre st julien Montdenis), Mlle GARNIER interpelle le comité de pilotage sur la méthode (concertation au sein du canton, recensement auprès des mairies...) à adopter pour choisir quel(s) équipement(s) soutenir sur le canton de st jean.

Le Comité de pilotage ne souhaite pas appliquer une méthode particulière en amont si ce n'est que lui soit adressé un descriptif de chacun des projets au regard des critères de la fiche action, et comme pour tout autre projet : son plan de financement, et les subventions attendues. C'est ensuite, à partir de ce point que le comité de pilotage se positionnera sur son choix du projet à soutenir.

2 – Représentation du comité de pilotage aux réunions cts- contrat cantonal d'animation, contrat enfance jeunesse

Dans le cadre des projets cts présentés par des structures porteuses de contrat cantonal d'animation, contrat enfance jeunesse, la direction de l'éducation, des sports et de la jeunesse du Conseil Général souhaite, comme cela existe sur d'autres territoires de Savoie, que soit organisé en Maurienne une à 2 réunion(s) permettant de présenter le bilan et les perspectives des projets cts.

A cet effet elle sollicite le Comité de pilotage pour qu'un élu soit représenté.

Le comité de pilotage décide que la présence d'un élu sera étudiée à la réception de l'invitation officielle.

Le prochain comité de pilotage aura lieu le mercredi 19 juin 2013 à 9h30

Afin d'informer les porteurs de projets, il a été envisagé qu'un second comité de pilotage serait programmé mi-septembre 2013 (la date sera précisée ultérieurement).